



Bienvenue

à l'école publique

édition 2021-2022

L'inscription à l'école
La restauration scolaire

Les services périscolaires
L'aide aux leçons





Préambule

Chers enfants, chers parents,

La rentrée scolaire est chaque année pour les familles un moment très attendu. Nouveaux camarades, nouvel(le) enseignant(e) ou nouvelle école, c'est toujours un rendez-vous marquant pour les enfants et une étape importante pour les parents, qui les voient grandir.

Il faut espérer que la prochaine rentrée scolaire se déroulera dans un contexte plus favorable que celui de 2020. Quoiqu'il en soit, nous continuerons d'unir nos efforts pour offrir à nos enfants le climat le plus serein possible.

J'en profite pour saluer votre implication durant cette période de crise sanitaire, mais aussi le travail des enseignants, des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM), des animateurs, des agents municipaux sans oublier les agents

d'entretien et de restauration. Leur action quotidienne au service de nos enfants est essentielle et mérite notre respect. L'épanouissement et la réussite de nos enfants passent par une confiance renouvelée entre l'ensemble des membres de cette communauté éducative.

Notre priorité est de donner aux enfants les moyens de grandir et de s'affirmer dans les meilleures conditions possibles. L'école est aussi et doit demeurer un lieu de transmission des valeurs de la République, nous ne devons jamais l'oublier.

Je m'attacherai avec Ophélie Brault, adjointe en charge de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse, ainsi qu'avec toute notre équipe à renforcer ces liens en restant à votre écoute et à vos côtés tout au long de l'année scolaire.

Bonne rentrée à toutes et à tous !

Jalène Ravel



Les écoles maternelles publiques

École maternelle des Prés



Allée des Prés
Directrice: Sandra Larroze
Tél. 05 59 81 57 44
maternelle.lespres@lescar.fr

École maternelle du Laoü



26 Avenue Roger Cadet
Directrice: Catherine Lalanne
Tél. 05 59 81 57 46
maternelle.laou@lescar.fr

École maternelle Victor-Hugo



Avenue de Tarbes
Directeur: Anne Gassie
Tél. 05 59 81 57 48
maternelle.victorhugo@lescar.fr

La semaine scolaire

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

7h30 > 8h30	8h30 > 11h45	11h45 > 13h45	13h45 > 16h30	16h30 > 18h30
ALAE*	Enseignement	Restauration ALAE*	Enseignement	ALAE*

*ALAE: Accueil de loisirs associé à l'école

Les ATSEMs

Les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) travaillent auprès des enseignants et des enfants.

Les ATSEMs sont chargées de l'assistance au personnel enseignant pour l'accueil, l'animation, la restauration et l'hygiène des jeunes enfants, ainsi que de la pré-

paration et la mise en état de propreté du matériel et des locaux.

La qualité du travail conjoint enseignant-ATSEM est source de sérénité dans l'école, mais aussi de grande efficacité pédagogique dans les classes.

Les écoles élémentaires publiques

École élémentaire Paul-Fort



Rue du Taà

Directeur : Pierre Saint-Picq
Tél. 05 59 81 57 45
elementaire.paulfort@lescar.fr

École élémentaire du Laoü



30 Avenue Roger Cadet

Directeur : Guy Le Férec
Tél. 05 59 81 57 47
elementaire.laou@lescar.fr

École élémentaire Victor-Hugo



Avenue de Tarbes

Directrice : Fabienne Cara
Tél. 05 59 81 57 49
elementaire.victorhugo@lescar.fr

La semaine scolaire

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

7h30 > 8h30	8h30 > 11h45	11h45 > 13h45	13h45 > 16h30	16h30 > 17h	17h > 18h	18h30
ALAE*	Enseignement	Restauration ALAE*	Enseignement	ALAE*	Aide aux leçons ALAE*	ALAE*

*ALAE: Accueil de loisirs associé à l'école

Plan Vigipirate

Afin d'assurer la sécurité des enfants, les écoles publiques de la commune appliquent le plan Vigipirate:

- Chaque enfant est déposé et récupéré à l'entrée du portail de l'école.
- L'accueil à l'entrée des écoles est assuré par un adulte.

- Aucun adulte étranger à l'établissement ne peut pénétrer dans celui-ci sauf cas exceptionnel.
- Un contrôle visuel des sacs peut être effectué.
- Les consignes de sécurité sont affichées devant chaque école.

● La restauration scolaire

Toutes les réservations ou annulations en cantine sont soumises à **un délai de 3 jours ouvrés avant 9h** (hors samedi, dimanche et jours fériés) et se font auprès du service Affaires scolaires.

Exemple : Pour un repas pris le lundi, la réservation ou l'annulation doit se faire le mercredi précédent avant 9h.

Le tarif applicable pour l'année en cours est de 2,80 €/repas. Il est toutefois susceptible d'être réévalué à chaque rentrée scolaire.



La fourniture de repas est assurée par la communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées. Les repas sont fabriqués à la Cuisine communautaire située à Jurançon. La remise en température et le service sont réalisés dans les restaurants scolaires par les agents municipaux de chaque commune.

La cuisine communautaire propose également des menus adaptés à certaines allergies (PAI) ainsi que des repas végétariens. Vous pouvez consulter l'ensemble des menus sur le site www.agglo-pau.fr.

● Mercredi loisirs

De multiples solutions, alternatives et complémentaires à l'école, sont à la disposition des familles pour accompagner les enfants durant la journée du mercredi. Centres de loisirs, services municipaux et associations proposent ainsi des activités variées et des formules adaptées en fonction de la disponibilité de chacun : à l'heure, à la demi-journée ou à la journée.



Accueil de loisirs sans hébergement

Service Enfance (3-11 ans)

Plaine du Liana

Tél. 05 59 81 57 37 | enfance@lescar.fr

Écoles municipales artistiques

- Danse (à partir de 4 ans)
 - Cirque (à partir de 4 ans)
 - Musique (à partir de 6 ans)
- Centre Animation Rencontres,
Rue Raoul Follereau
Tél. 05 59 81 57 34
ecolesartistiques@lescar.fr

Sport et loisirs

- École municipale des sports (de 5 à 11 ans)
 - Activités proposées par les associations
- Complexe Désiré Garrain,
Avenue Roger Cadet
Tél. 05 59 81 57 38

Les services périscolaires

● L'Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE)

L'ALAE a lieu tous les matins de 7h30 à 8h30, les midis de 11h45 à 13h45 en complémentarité de la restauration et tous les soirs de 16h30 à 18h30.



Les équipes périscolaires, formées d'un référent et d'animateurs diplômés, proposent des activités ludiques, artistiques, sportives, manuelles, culturelles et exercent toutes, une fonction éducative et collective auprès des enfants. Elles sont les relais entre les enseignants et les parents.

L'ALAE est un lieu d'épanouissement, de socialisation, d'apprentissage de la citoyenneté au travers de la vie en collectivité. Il est conçu pour permettre un accueil éducatif de qualité.

L'ensemble des activités proposées répond aux objectifs fixés dans le PEdT (Projet Éducatif du Territoire) de la commune dans le respect des règles de sécurité. Les activités sont proposées en lien avec une thématique trimestrielle commune à l'ensemble des écoles. Un soin particulier est porté au rythme et aux besoins de l'enfant.

L'ALAE est facturé 30 euros à l'année.

● L'aide aux leçons

Dans les écoles élémentaires uniquement

L'aide aux leçons a pour rôle de contribuer à l'épanouissement des enfants. Ce soutien utilise des méthodes et des approches facilitant l'acquisition des savoirs et la valorisation des acquis afin de développer l'autonomie personnelle.

L'aide aux leçons a lieu tous les soirs, uniquement en école élémentaire.

Enfants et parents définissent, au choix, un ou deux soirs par semaine lors de l'inscription en début de trimestre.

Les enfants sont accueillis et pris en charge par un intervenant référent et accompagnés dans les locaux de chaque école ou à proximité immédiate.

L'équipe pédagogique est composée d'intervenants placés sous la responsabilité du service Enfance.

Nombre de places limitées.

Tarifs

Pour les Lescariens : 7,50 € par enfant et par trimestre pour une séance hebdomadaire ou 13 € pour deux séances.

Pour les Hors Lescar : 22 € par enfant et par trimestre pour une séance hebdomadaire ou 40 € pour deux séances hebdomadaires.

● Les vacances scolaires

Rentrée scolaire

2 septembre 2021.

Toussaint

Du 23 octobre au 8 novembre 2021.

Noël

Du 18 décembre 2021 au 3 janvier 2022.

Hiver

Du 12 au 28 février 2022.

Printemps

Du 16 avril au 2 mai 2022.

Pont de l'Ascension

Du 26 au 29 mai 2022.

Été

À partir du 7 juillet 2022.



Pour chaque période de vacances scolaires, des programmes sont proposés par le service Enfance et le service Jeunesse, pour des activités adaptées à chaque âge, de 3 à 17 ans.

● Les services de la ville

Pour les 3-11 ans

Service des Affaires scolaires

Hôtel de ville

Allée du Bois d'Ariste, 64238 Lescar Cedex

Cheffe de service

Carine Bory

Secrétariat

Valérie Charpentier

Tél. 05 59 81 57 50

affaires.scolaires@lescar.fr

Service Enfance

Plaine du Liana

Cheffe de service

Julie Sohier

Tél. 05 59 81 57 37

enfance@lescar.fr

Pour les 12-17 ans

Service Jeunesse

CAR, rue Raoul Follereau

Chef de service

Didier Ventaja

Tél. 05 59 81 57 34

jeunesse@lescar.fr

